

une des attractions de la galerie belge et même de l'Exposition tout entière.

Les relations d'affaires avec l'Autriche ont été relativement restreintes jusqu'à présent, et, malgré le légitime espoir que l'on peut avoir dans le développement des rapports existants entre les deux pays, notre industrie ne trouvera jamais en Autriche les débouchés commerciaux qu'elle a pu se créer en France et en Angleterre.

Il n'est donc pas surprenant que l'empressement de nos industriels ait été beaucoup moins grand en 1873 qu'aux Expositions internationales de Paris et de Londres.

Parmi les industries comprises dans la 5<sup>e</sup> section du V<sup>e</sup> groupe, la dentelle seule, pour la Belgique, a été représentée dans des conditions d'ensemble qui ont permis d'en apprécier toute l'importance.

Nous n'entreprendrons pas de faire l'historique de l'industrie dentellière. Le remarquable travail, si complet dans ses développements, que M. Félix Aubry, rapporteur de l'Exposition universelle de Londres, en 1851, a fait paraître à cette époque, est un document assez connu pour que tous ceux qui s'intéressent à l'une des industries les plus prospères de la Belgique aient pu y puiser des renseignements aussi utiles qu'intéressants.

Malgré les noms génériques étrangers que portent presque toutes les spécialités de la dentelle, nous sommes autorisés à dire que la Belgique a été non-seulement le berceau de cette industrie, mais encore que c'est dans notre